

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA

Séance du 14 avril 2014

Convocation du 10 avril 2014

\*\*\*\*\*

*L'an deux mil quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boncé sous la présidence de Monsieur Hervé HARDOUIN, Maire.*

*Étaient présents : Gilles RICHER, Eliane TARDIF, Thomas DUHAMEL – Adjoints, DESNAULT Estelle, LOCHET Bruno, DAMAS Sébastien, DELAUNAY Joël, GERMOND Éric, FAUCONNIER Bernard.*

*Était excusé : Benjamin MAGUET (pouvoir à Hervé HARDOUIN).*

*Madame Estelle DESNAULT est nommée secrétaire de séance.*

*Le procès verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.*

### **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer les délégués communautaires, comme suit :

- |  |                   |
|--|-------------------|
| - Affaires scolaire/périscolaire/transport scolaire :      | Damas Sébastien,  |
| - Enfance/jeunesse/sport/culture/action sociale :          | Desnault Estelle, |
| - Développement économique/aménagement du territoire :     | Delaunay Joël,    |
| - Travaux/routes/gestions des équipements et maintenance : | Germond Éric,     |
| - Eau/assainissement/environnement :                       | Lochet Bruno.     |

### **SUBVENTION VOYAGE ECOLE**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Brion Bruno, Directeur de l'école de Boncé, afin de solliciter une aide financière pour leur sortie scolaire au Zoo de la Flèche, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 150€ pour cette sortie.

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI**

Monsieur le Maire propose de mettre en place en permanence de mairie, un samedi par mois de 10h30 à 12h00. Après débat le Conseil Municipal propose d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur Gilles Richer informe qu'il y a lieu de signer une convention avec le SDE pour la pose des candélabres dans l'impasse Tranquille. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Gilles Richer à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- Monsieur Bernard Fauconnier rappelle au Conseil Municipal que l'apport des poubelles, impasse Tranquille doit se faire à l'entrée de l'impasse.
- Monsieur Thomas Duhamel propose de changer la formule internet et téléphone de la mairie, pour faire une économie d'environ 500€ par an.
- Monsieur Gilles Richer informe que M. Darras, Mme Paton, M. Bourdeloup et M. Very souhaitent faire leurs entrées de portail.
- Monsieur Bernard Fauconnier informe que M. Izel a fait charger du gratté par l'entreprise Villedieu et l'a emmené sur la commune de Fresnay-le-Comte. Monsieur Bernard Fauconnier demande comment va être facturé ce don, qui ne concerne pas la commune de Boncé. Monsieur le Maire répond qu'aucune facturation ne sera faite.  
Monsieur le Maire demande à Monsieur Bernard Fauconnier pourquoi un camion de terre a été livré chez Madame Geslin ?
- Monsieur Bruno Lochet informe qu'il y a constamment des véhicules de stationnés sur dans le virage de la rue Courtesoupe devant la borne incendie, et que ces stationnements sont dangereux pour la circulation. Monsieur Bruno Lochet demande la mise en place de mobilier urbain ou grosse pierre afin que les véhicules ne stationnent plus dans ce virage.
- Madame Eliane Tardif demande quand sera mis en place la déviation des poids lourds, Monsieur Bernard Fauconnier informe que l'arrêté du Conseil Général a été pris début avril et que les panneaux vont être posés prochainement. La circulation des poids lourds se fera que dans un sens.
- Monsieur Éric Germond demande si il peut se servir du gratté et de la terre des travaux. Monsieur le Maire lui autorise la prise de gratté, Monsieur Joël Delaunay demande que la terre soit gardée pour la commune.
- Monsieur Bruno Lochet demande s'il est possible de faire enlever la cabine téléphonique dans la rue de la Fontaine. Monsieur le Maire répond qu'une demande va être faite auprès d'Orange.
- Monsieur le Maire informe qu'un tour de village sera fait prochainement un samedi matin.

SÉANCE LEVÉE A 19h55